

se sont associés à vous dans cette démonstration de piété filiale, la bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 15 juin 1839, la 12e année de Notre Pontificat.

LEON XIII, PAPE.

*Le testament de M. Jacques-Joseph Harmel.*—Le 3 mars 1831, mourait au Val-des-Bois, près de Reims, en France, M. Jacques-Joseph Harmel. En 1840 il avait fondé au Val une importante filature. La plus triste indifférence pour les devoirs religieux régnait parmi les ouvriers. Pendant plus de 40 ans, M. Harmel n'a cessé de travailler de toutes ses forces au renouvellement religieux de ses employés qu'il appelait ses enfants. On l'a appelé le Christophe Colomb des œuvres de l'usine. En suivant l'inspiration de son cœur vraiment apostolique il a trouvé la formule nouvelle de la corporation chrétienne, de ce faisceau d'œuvres de préservation et de piété auquel il a dû le résultat précieux si longtemps poursuivi, le bien-être moral et matériel de ses ouvriers, leur bonheur sur la terre et enfin leur salut. M. Harmel a laissé à ses enfants un testament admirable, qui contient les plus utiles et les plus saintes leçons. Il s'y montre entouré de la triple auréole du père, du patron et du chrétien. Nous prions nos amis, les cultivateurs, les ouvriers, de lire ces pages, de les méditer, de les faire lire à leurs enfants. Il est certain que le luxe est une des grandes plaies de notre pays. C'est lui qui pousse en exil un grand nombre de nos compatriotes. Il importe donc de revenir à la simplicité d'autrefois, si l'on veut conserver le bonheur des familles. Pénétrons-nous bien de ses enseignements donnés par un patron d'ouvriers, et mettons les en pratique.

TESTAMENT DE M. HARMEL :

*Mes chers et bien-aimés enfants, et petits-enfants,*

Je veux mourir dans la foi catholique, apostolique et romaine. J'offre ma mort en expiation de mes fautes passées, et je prie Notre-Seigneur Jésus-Christ de vous bénir comme je vous bénis moi-même avec amour.

Quand vous lirez ces lignes, je ne serai plus au milieu de vous. Vous savez combien je vous ai aimés ; je n'ai vécu que pour vous et par vous, et tout mon bonheur terrestre a été dans l'amour dont vous m'avez entouré.

La dernière pensée de ma vie sera encore pour vous, et je veux que ce testament en soit pour vous tous la dernière expression.

Gravez donc dans votre cœur les dernières volontés de votre père, et que le souvenir ne s'en efface jamais de votre mémoire.

Quand je ne serai plus, votre premier soin sera de prier et de faire prier pour moi. Pendant les deux années qui suivront, vous ferez dire chaque jour une messe à la même intention.

En priant pour moi, je veux qu'on prie en même temps pour votre mère, qui en a peut-être encore besoin. Le souvenir de votre père et de votre mère ne doit jamais être séparé dans votre pensée. Souvenez-vous aussi de mes parents et de ceux de votre mère, et que si Dieu, dans sa justice miséricordieuse, leur a laissé quelque chose à expier, vos prières achèvent leur délivrance.

Rappelez souvent à vos enfants que mes pères m'ont transmis un nom sans tache ; qu'ils le transmettent à leur tour dans son intégrité à leurs descendants. Que la plus délicate loyauté préside toujours à vos opérations ; il vaut mieux perdre loyalement que de gagner en transigeant avec sa conscience.

Aidez-vous les uns les autres ; soutenez de vos conseils celui qui serait dans une mauvaise voie, et de votre fortune celui qui serait malheureux.

Gardez précieusement l'héritage de simplicité que je vous ai laissé. Le luxe ruine les familles, souvent les déshonore et offense Dieu. Ne prenez donc pas exemple sur les personnes du monde, pour lesquelles le succès et le commencement d'une vie d'ostentation, où leur vanité cherche une vaine satisfaction. Que le ton de votre maison et de vos habitudes soit simple et toujours bien en-dessous de votre position. Qu'il règne dans votre vie et dans votre ameublement une certaine austérité qui sied mieux à des chrétiens. Je ne saurais trop insister sur ce point ; en agissant ainsi, vous habituerez vos enfants à cette vie simple qui est la garantie des bonnes mœurs et de la prospérité. Les enfants imitent tout ce qu'ils voient, et si les parents vivent dans la simplicité, ils les imitent.

Dans notre temps, le luxe est une peste qui nous entraîne, même à notre insu. C'est un courant d'idées, une atmosphère qu'on respire, dont on se pénètre petit à petit. Tout dans le monde nous prêche le luxe et nous y porte ; on en a presque fait une vertu. Aussi, mes chers enfants, je veux que vous vous raidissiez contre ce courant funeste, et vous ayez la mesure de votre simplicité si le monde trouve que vous êtes trop simples.

En agissant ainsi, vous serez toujours dans l'aisance, vos enfants contracteront de meilleures habitudes et vous n'oublierez pas les pauvres.

Travaillez énergiquement et avec prudence à conserver et à augmenter le patrimoine que j'ai eu tant de peine à acquérir. Souvenez-vous que, quand on est dans les affaires, on doit y être tout entier et non pas à moitié. N'entrez pas au-dessus de vos forces ; votre établissement est déjà très important, et parfois le succès fait faire des imprudences qui pèsent longtemps sur la famille et peuvent la ruiner. Les grands établissements donnent de grandes pertes quand il y a des moments difficiles où un peu de relâche dans la surveillance. Restez donc dans de justes bornes, travaillez courageusement à faire produire ce que vous avez.—A suivre.

*Concours agricole dans le comté de Portneuf.*—Nous sommes heureux de pouvoir faire connaître le résultat du concours pour les fermes les mieux tenues, qui a eu lieu dans le comté de Portneuf, dans les cinq premiers jours de juillet. Il nous est d'autant plus agréable de proclamer les succès obtenus que nous comptons plusieurs abonnés parmi les concurrents récompensés. Voici leurs noms :

- 1er prix, M. Alexandre Couture, Saint-Augustin.
- 2e " M. Joseph Batté " "
- 3e " M. Alfred Couture " "
- 4e " M. Louis Jobin " "
- 5e " M. Noël Montambault, Deschambault.
- 6e " M. Augustin Bourbeau, Saint-Augustin.